

Plan de cours

COURS : **Philosophie 101 – Philosophie et rationalité**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : *Théorie* : 3 *Pratique* : 1 *Étude personnelle* : 3

Professeure du cours : **Bureau :** ☎ : ✉ **courriel**
Florence MENNESSIER C-185 5259 florence.menessier@cegepmontpetit.ca

Période de disponibilité aux étudiants : au bureau C-185 aux horaires suivants, ou via TEAMS, sur RV :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Après-midi	14h-16h	15h-16h		15h-16h	
Autre					

COORDONNATEURS DU BUREAU ☎ poste
DÉPARTEMENT

ÉTIENNE MARCOTTE	E-117	3372	etienne.marcotte@cegepmontpetit.ca
VINCENT DUCHESNE	A201	2394	vincent.duchesne@cegepmontpetit.ca

1- PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA FORMATION GÉNÉRALE

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiants.e.s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres issues de la tradition philosophique dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

LE COURS DE PHILOSOPHIE 101

Le premier cours de philosophie initie les étudiants.es à une réflexion sur les problèmes fondamentaux liés aux finalités de l'existence, en s'intéressant à l'émergence de la pensée philosophique dans la Grèce antique. L'étude de l'œuvre de Platon y occupe une place centrale sans exclure d'autres courants de pensée. Il s'agit notamment de comprendre ce qui caractérise l'approche philosophique comme aspiration à la sagesse s'appuyant sur la raison.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

2- OBJECTIF MINISTÉRIEL

Le premier cours a pour visée de nous introduire à l'étude de la philosophie grecque. L'objectif déterminé pour ce cours par le Ministère de l'éducation sera de « traiter d'une question philosophique » de la manière suivante :

- 1- Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.
- 2- Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au questionnement philosophique.
- 3- Produire une argumentation sur une question philosophique.

Nous allons donc apprendre ensemble à manier des concepts philosophiques en produisant une réflexion qui respecte les exigences de cette discipline.

3- OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de traiter d'une question philosophique et de produire un raisonnement rationnel et rigoureux dans un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

4- PROBLÉMATIQUE DU COURS

Qu'est-ce que la vie heureuse ?

Qu'est-ce que la vie heureuse, et comment y parvenir ?

Partons d'une première définition de la philosophie. Étymologiquement, le *philo-sophe* est un *ami* de la *sophia*, ou sagesse. Qu'est-ce que c'est la sagesse, peut-on se demander? Voilà typiquement une question philosophique, d'abord en ce qu'elle s'enquiert d'une définition, et en cela elle est rationnelle. On peut le formuler de diverses façons : de quoi parle-t-on, au juste, quand on parle de sagesse, *qu'est-ce que cela veut dire*, être sage? Disons que pour un Grec de l'antiquité, la sagesse représente l'idéal de la vie humaine. C'est à la fois un savoir, et une vertu. C'est-à-dire une disposition, en même temps qu'une habitude ou une pratique, à bien faire, à bien vivre. Il y a une façon de vivre qui permettrait aux hommes d'être heureux. Qu'est-ce que la vie bonne dès lors, si le bonheur est ce que tous les êtres humains recherchent?

Il y a certainement autant de façons d'être heureux que d'êtres humains sur Terre, pourrait-on d'emblée se dire. Peut-être aussi que l'on ne sait pas comment y parvenir. Peut-être que l'on regarde comment font les autres dans leur vie à eux pour atteindre cette vie bonne. Untel estime que l'argent fait le bonheur, au point d'exploiter son prochain à son propre avantage, un autre que c'est de « vivre des expériences » et il arpenterait le monde ou ses journées comme s'il n'y avait pas de lendemain, tandis que pour un autre il s'agirait au contraire de se sédentariser, de s'enraciner, de se marier et d'avoir des enfants, après avoir fait l'achat d'une maison. La question de ce qui fait la vie heureuse se pose à chacun, au sens existentiel où nul n'y échappe, mais la réponse fait débat et semble plurielle au point que l'on peut se demander s'il est même possible d'essayer d'obtenir une réponse une et universelle, dépassant la relativité des opinions. Est-ce que la vie bonne pourrait se définir par certains critères objectifs, valables en eux-mêmes quelle que soit l'époque ou la géographie ?

Cette question portant sur la vie heureuse implique deux choses :

1- Le souverain bien.

La première étant la question du *souverain bien* (ce que les Grecs désignent selon cette appellation), dont la visée ou la possession rendrait heureux. Il importe de clarifier (et donc d'interroger jusqu'au bout) *les finalités* que l'être humain se fixe : d'une part, parce que c'est en fonction de ces buts que l'homme se met en mouvement ou se propose d'agir, mais également afin de pouvoir comprendre en profondeur ses propres buts ;

2- Le souci de soi.

La deuxième étant d'identifier *de quelle manière*, ou selon quelles techniques, pourrait se réaliser cette vie heureuse. Non seulement quoi désirer, donc, mais *comment* désirer ce bien ? Comment bien vivre ? Que faut-il être ou faire, plus concrètement ? Que faut-il maîtriser ou transformer de soi ?

Pour répondre à ces deux questions, nous envisagerons une étude chronologique et comparative, faisant dialoguer différentes philosophies de l'antiquité qui s'originent toutes en la figure de Socrate. Orphelins déchirés, ces disciples de Socrate (qui lui doivent d'être ce qu'ils sont ou de savoir ce qu'ils savent) ne s'entendent pas, paradoxalement, sur ce que doit être ce souverain bien, ni sur la façon d'y parvenir. Que dut être le maître pour permettre ces disciples qu'ont été Platon, puis Aristote, Diogène de Sinope, Épicure et Sénèque ?

*

5- PLANIFICATION DU COURS (SEMAINIER)

SEMAINES ET CALENDRIER DES ÉVALUATIONS	ACTIVITÉS	LECTURES
Semaine 1 (23 - 27 août 2021)	Présentation du cours de philosophie et du plan de cours. Présentation du contexte historique : Athènes au Vème siècle av. JC Étude du texte de Platon « Allégorie de la caverne », extrait du dialogue <i>La République</i> , livre VII.	PLATON, « Allégorie de la caverne » (lire les pages p.273 et 274) <i>Distribué en cours et déposé sur LÉA sous l'onglet LEA/ Documents</i>
Semaine 2 (30 août - 3 septembre)	Présentation de la figure de Socrate Étude du texte de Platon « Allégorie de la caverne », extrait du dialogue <i>La République</i> , livre VII.	PLATON, « Allégorie de la caverne » (p.274-276)
Semaine 3 (7 septembre -13 septembre) Test de compréhension Fait en classe 10%	Étude du texte de Platon « Allégorie de la caverne », extrait du dialogue <i>La République</i> , livre VII. Deuxième cours de la semaine : Test sur le texte de Platon « Allégorie de la caverne ». (selon le groupe le 9 ou le 13 septembre)	PLATON, « Allégorie de la caverne » (p.277-278)
Semaine 4 (14 -20 septembre)	Étude de l'œuvre intégrale « Apologie de Socrate », de PLATON Premier discours (Des anciens accusateurs)	Lire p.83-p.94 <i>Le volume est à acheter à la COOP Aux Éditions Flammarion (GF) ISBN 978-2-0814-1602-4</i>
Semaine 5 (21 - 27 septembre) Remise de la deuxième évaluation sur LEA le 24 septembre -25%	Étude de l'œuvre intégrale « Apologie de Socrate », de PLATON Premier discours (Des nouveaux accusateurs) (Première et deuxième objections 28b-34b) <i>Introduction à la méthodologie de l'explication de texte.</i>	Lire p.94-p.103 Lire p.103-p.113 Powerpoint de méthodologie sur LEA
Semaine 6 28 sept- 4 octobre 2021)	Étude de l'œuvre intégrale « Apologie de Socrate », de PLATON (Péroraison 34b-35d) (Second discours 35e-38b) (Troisième discours 38c-42a)	Lire p.113-p.124
Semaine 7 (5- 18 octobre)	Fin de la lecture du texte « Apologie de Socrate », de PLATON Étude de « l'Éthique à Nicomaque », d'ARISTOTE	Aristote : Lire livre I. <i>(Déposé sur LEA et distribué en cours)</i>
SEMAINE DE RELÂCHE 11 octobre - 15 octobre 2021	Lecture du texte d'Aristote	
Semaine 8 (19 - 25 octobre)	Étude de « l'Éthique à Nicomaque », d'ARISTOTE	Lire extraits du livre II <i>Sur LEA</i>
Semaine 9 (26 - 1 ^{er} novembre 2021) Remise de l'évaluation 3 le 26 octobre -5%	Étude de « l'Éthique à Nicomaque », d'ARISTOTE L'évaluation 3 sera une explication de texte	Extraits choisis à définir (environ 15 pages) <i>Le texte sera déposé sur LEA</i>
Semaine 10 (2 novembre - 8 novembre)	1- Les écoles de la période hellénistique Diogène de Sinope et le cynisme <i>Introduction à la méthodologie du texte argumentatif.</i>	<i>Le texte sera déposé sur LEA</i> <i>Powerpoint déposé sur LEA</i>
Semaine 11 (10 - 16 novembre)	2- Les écoles de la période hellénistique Épicure <i>Introduction à la méthodologie de la problématisation.</i>	<i>Lettre à Ménécée</i> Sur LEA - À lire au complet <i>Document sur LEA</i>

Semaine 12 (17 - 23 novembre)	<i>Introduction à la méthodologie de la problématisation</i> 3- Les écoles de la période hellénistique Sénèque ``La vie heureuse``	Extraits de <i>La vie heureuse</i> (p.45 -p. 55) <i>Le texte sera déposé sur LEA</i>
Semaine 13 (24 – 30 novembre)	4- Les écoles de la période hellénistique Sénèque (objections à Épicure et à Aristote) Révisions	Extraits de <i>La vie heureuse</i> (p.55- p.75)
Semaine 14 (1 ^{er} décembre – 7 décembre 2021) Semaine 15 (8 décembre – 21 décembre)	Méthodologie Évaluation finale 40%	Revoir les textes à l'étude et les notes de cours pour l'évaluation finale, portant sur l'ensemble de la session.

6- MODALITÉS D'ÉVALUATIONS SOMMATIVES

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Test de compréhension Série de questions à développement court portant sur la matière vue en classe.	À faire en classe.	Précision, clarté, pertinence et richesse de l'analyse conceptuelle.	le 9 ou le 13 septembre 2021	10%
Explication de texte En vous basant sur la méthodologie et la matière étudiées, il vous faudra expliquer un extrait du texte de Platon <i>Apologie de Socrate</i> .	À faire à la maison et à remettre via LÉA. Le texte à expliquer ainsi que les consignes et la grille de correction seront communiqués une semaine avant la date de remise.	Capacité à tenir compte de la méthodologie et des consignes transmises. Capacité à définir les concepts en jeu. Aptitude à structurer un texte et à approfondir une explication. Capacité à expliquer pas à pas et en ses propres mots le raisonnement d'un auteur. Précision, clarté, pertinence et approfondissement de l'analyse conceptuelle. Minimum 600 mots. Jusqu'à 1000 mots.	21 septembre 2021	25%
Explication de texte En vous basant sur la méthodologie et la matière étudiées, il vous faudra expliquer un extrait du texte de Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> .	À faire à la maison et à remettre via LÉA. Le texte à expliquer ainsi que les consignes et la grille de correction seront communiqués une	Capacité à tenir compte de la méthodologie et des consignes transmises. Capacité à définir les concepts en jeu. Aptitude à structurer un texte et à approfondir une explication. Capacité à expliquer pas à pas et en ses propres mots le raisonnement d'un auteur.	26 octobre 2021	25%

	semaine avant la date de remise.	Précision, clarté, pertinence et approfondissement de l'analyse conceptuelle. Minimum 600 mots. Jusqu'à 1000 mots.		
Texte argumentatif En vous basant sur la méthodologie et la matière étudiées en cours, il vous faudra répondre à une question philosophique en produisant une argumentation riche et rigoureuse, permettant de prendre la défense d'une thèse (s'appuyant sur les auteurs à l'étude) dans le cadre d'une question problématique ou à problématiser. Ceci constituera votre évaluation finale.	À faire en classe. La question à problématiser, ainsi que les consignes et la grille de correction, seront communiquées une à deux semaines avant la date de remise.	Capacité à tenir compte de la méthodologie et des consignes transmises. Aptitude à problématiser un énoncé. Capacité à définir les concepts en jeu. Aptitude à structurer un texte et à construire une argumentation. Capacité à expliquer pas à pas et en ses propres mots le raisonnement d'un auteur. Précision, clarté, pertinence et approfondissement de l'analyse conceptuelle. Minimum 700 mots. Jusqu'à 1200 mots.	13 ou 14 décembre 2021	40%
Langue française				(10%)

Toutes les dates de remise sont données à titre indicatif seulement, la marche effective du cours pouvant toujours entraîner des modifications de calendrier. L'étudiant devra donc, en fin de compte, se conformer uniquement aux indications définitives données en classe par le professeur.

Il est important que vous *conserviez les copies de tous vos travaux et examens*. Si vous deviez faire une demande de révision de notes, ces documents vous seraient indispensables.

7- CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tous les travaux seront jugés à partir de critères spécifiques. Afin que votre travail soit des plus excellents, vous devrez tenir compte de chacun des critères suivants :

1. Capacité à définir en détail les notions en jeu.
 2. Compréhension des textes lus et suffisance des idées développées.
 3. Clarté du travail à l'écrit, structure et cohérence de l'argumentation.
 4. Capacité à se questionner, réflexion personnelle, pertinence du propos.
 5. Qualité du français.
-
1. Un travail se mérite une note allant de 0% à 40% s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. Un 0% est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.
 2. Un travail se mérite la note de passage (60%) s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a) compréhension de l'enjeu soulevé par la question ;

- b) exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu de la question ;
 - c) mise à contribution des notions du contenu du cours
 - d) réflexion personnelle
 - e) développement structuré et correctement articulé des idées.
3. Un travail se mérite une note supérieure à 60% en proportion de son degré d'aboutissement dans les éléments énoncés précédemment. Des paliers de 5% déterminent ensuite l'attribution de la note selon la qualité du texte rédigé par l'étudiant.

8- BIBLIOGRAPHIE DU COURS

A) Histoire de la philosophie

BRÉHIER, Émile, *Histoire de la philosophie* (7 vol.), Paris, Presses Universitaires de France (Ci-après : PUF), 1931 (1^{ère} édition).

CHATELET, François (sous la dir. de...), *La philosophie* (4 vol.), Belgique, Marabout, 1979.

RIVAUD, Albert, *Histoire de la philosophie* (4 vol.), Paris, PUF, 1948.

B) Philosophie grecque

ALAIN, *Platon*, Paris, Éditions Flammarion, Coll. « Champs », 2004.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, traduction de R. Bodéüs, Paris, Flammarion (GF), 2004.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, traduction de J. Tricot, Paris, Vrin, 2007.

BRUN, Jean, *Platon et l'Académie*, Paris, PUF, 1960.

BRUN, Jean, *Socrate*, Paris, PUF, 1960.

CAILLÉ, LAZZERI, SENELLART, *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, T.1, Paris, Flammarion (GF), 2007.

CHATELET, François, *Platon*, France, Gallimard (NRF), 1965.

PAQUET, Léonce, *Les cyniques grecs, Fragments et témoignages*, Paris, Livre de poche, 1992.

DETIENNE, Marcel, *Les Maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, Maspéro, 1967.

DE ROMILLY, Jacqueline, *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, Fallois, 1988.

DE ROMILLY, Jacqueline, *La Grèce antique à la découverte de la liberté*, Paris, Fallois, 1989.

DE ROMILLY, Jacqueline, *Alcibiade*, Paris, Fallois, 1995.

DIXSAUT, Monique, *Le naturel philosophe : Essai sur les dialogues de Platon*, Paris, Vrin (Belles-Lettres), 1985.

DIXSAUT, Monique, *Métamorphoses de la dialectique dans les dialogues de Platon*, Paris, Vrin, 2001

DHILLY, Olivier, *Épicure, Lettre à Ménécée*, Paris, Ellipses, 2013.

GIGON, Olof, *Les grands problèmes de la philosophie antique*, Paris, Payot, 1961.

HADOT, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique*, Gallimard (Folio – Essais), 1995.

JAEGER, Werner, *Paideia*, La Grèce Paris, Gallimard, 1945.

KOYRÉ, Alexandre, *Introduction à la lecture de Platon*, Paris, Gallimard, 1962.

NIETZSCHE, Friedrich, *Crépuscule des idoles* («Le problème de Socrate»), tr. J.C. Hemery, France, Gallimard, 1974.

RIVAUD, Albert, *Les Grands Courants de la Pensée Antique*, Paris, Armand Colin, 1953.

ROBIN, Léon, *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, Albin Michel, 1963.

ROBIN, Léon, *Platon*, Paris, PUF, 1968.

SCHUHL, Pierre-Maxime, *L'œuvre de Platon*, Paris, Vrin, 1967.

VERNANT, Jean-Pierre, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962.

VERNANT, Jean-Pierre, *L'individu, l'amour, la mort : Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*, France, Gallimard, 1989.

VERNANT, Jean-Pierre, *Mythe et pensée chez les grecs : étude de psychologie historique*, Éditions la Découverte, 1985.

VERGNIÈRES, Solange, *Éthique et politique chez Aristote. Physis, êthos, nomos*, Paris, PUF, 1995.

VIALATOUX, J., *Pour lire Platon*, Paris, Éditions de l'École, 1959.

WERNER, Charles, *La philosophie grecque*, Paris, Petite Bibliothèque Payot (# 14), 1962.

WOLFF, Francis, *Penser avec les anciens*, Paris, Fayard/Pluriel, 2016.

C) Ouvrages de référence

HUISMAN, Denis, *Dictionnaire des philosophes*, Paris, PUF, 1984.

LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., 1962

9- CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1m) est de 60 %.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant.e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur.e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur.e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant.e.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur.e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant.e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Tout travail doit être remis avec une page de présentation standard, dont les normes sont disponibles sur le site de la

bibliothèque du Cégep, ou à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Vous trouverez un gabarit de page de titre et un gabarit de travail en cliquant sur ce lien : <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/5164-2/>

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est :

- La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant.e.s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Le critère de la qualité du français vaut pour 10 % de la note d'un travail.

6. Modalités de participation au cours à distance, si la session devait se poursuivre en ligne

Vous trouverez sur la page suivante de précieux conseils encadrant votre cours à distance : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/179/2021/01/Guide-conseil-etudes-a-distance-A2020-FINAL.pdf>

Un problème informatique ? Écrivez à 2020etudiants@cegepmontpetit.ca ou consultez la page <https://techno.cegepmontpetit.ca/>

7 - RÈGLES DÉPARTEMENTALES

PLAGIAT

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant.e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours. Le/la professeur.e fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Vous trouverez, en cliquant sur le lien ci-dessous, un aide-mémoire concernant les habitudes à acquérir dès votre entrée au Cégep concernant, entre autres, l'art de la citation, l'usage de la paraphrase, de la traduction ou les propriétés du droit d'auteur. Vous trouverez également au bas de la page des mises en situation vous permettant de vérifier que vous maîtrisez effectivement ces conventions, faute de quoi votre méconnaissance pourrait involontairement vous exposer aux lourdes sanctions énumérées plus haut :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mes-outils/integrite-intellectuelle-plagiat/>

D'autre part, si vous arrivez du secondaire, voici un quiz incontournable sur le plagiat, pour dépister d'éventuelles mauvaises habitudes involontaires : <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/quiz-sur-le-plagiat/>

ABSENCES RÉPÉTÉES

Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études. Le professeur doit consigner les absences dans le système électronique de gestion des absences ou sur un registre que l'étudiant pourra consulter. En cas d'absences répétées de l'étudiant, la procédure suivante s'applique :

Les absences non motivées seront comptabilisées et un premier avis écrit sera envoyé à l'étudiant par MIO à la suite d'absences équivalant à 10% du nombre d'heures du cours (le cours étant de 45 ou 60 heures, cet avis sera transmis après 4 heures ou 6 heures d'absence). Il précisera les dates des absences, le nombre d'heures d'absences compilé ainsi que la possibilité d'exclusion qui pourrait entraîner un échec au cours si le pourcentage d'absences franchit le 2e seuil.

À la suite des absences équivalant à 20% du nombre d'heures du cours (soit 9 ou 12 heures), un avis d'exclusion sera acheminé à l'étudiant et à la Direction des études qui en conservera le registre. La sanction pour cause d'absences se traduira par la note cumulée au moment de l'exclusion.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DIVERS

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

DIVERS

Comment améliorer sa prise de notes de cours ? Comment apprendre à mémoriser, à faire des fiches de lecture, à mieux gérer son temps ou à préparer un travail en équipe ?

Vous trouverez sur le site de la bibliothèque de nombreux trucs de méthodologie de travail.

C'est par ici ! <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/>

*